

ART. 1 : ORGANISATION

LIWA CHALLENGE S.A.S.U. organise la 2^{ème} édition du Liwa Challenge qui se déroulera du 6 février au 14 février 2016, dans désert du Liwa (région Ouest d'Abu Dhabi) aux Émirats Arabes Unis.

ART. 2 : DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

Course à pied de 100 et 200 km non-stop, par équipe (minimum 3 personnes), ou individuelle, en autosuffisance alimentaire, allure libre au road book et GPS (non fourni).

Les coureurs inscrits sur le 200km pourront basculer sur le 100km sans être pénalisés, à la hauteur de la balise 2 (waypoint communiqué lors du briefing). Leur classement final sera validé sur le 100km. En revanche, les coureurs inscrits sur le 100km ne pourront pas basculer sur le 200km.

Une barrière horaire maximale sera définie pour chaque PC. Si les coureurs arrivent aux PC au-delà de la barrière horaire, leur mise hors course pourra être décidée.

Chaque concurrent porte son matériel et sa nourriture. La durée de l'épreuve est limitée à 80 heures.

ART. 3 : CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS

Est admise comme concurrent toute personne majeure de toute nationalité acceptant les conditions de participation de l'organisation, et présentant un certificat médical attestant son aptitude à l'épreuve et un test d'effort de moins d'un an précédant l'épreuve, après accord de l'organisateur.

ART. 4 : PROGRAMME DE L'ÉPREUVE

- **06 Février** : Départ en avion pour Abu Dhabi.
- **06 Février** : Arrivée le soir à Abu Dhabi puis transfert à Liwa.
- **07 Février** : Briefing de la course et vérifications techniques et administratives.
- **08-11 Février** : Déroulement de l'épreuve.
- **12 Février** : Transfert à Abu Dhabi / remise des prix / nuitée sur place.
- **13 Février** : Journée libre.
- **13 Février soir** : Transfert à l'aéroport d'Abu Dhabi.
- **14 Février** : Retour.

ART. 5 : VÉRIFICATIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES

Les vérifications auront lieu le 07 février 2016 au campement de Moreeb Hill. Chaque concurrent devra se présenter aux commissaires de course.

Il devra obligatoirement avoir rempli les conditions techniques et administratives prévues par l'organisation.

Tout contrôle non satisfaisant pourra engendrer la mise hors course du concurrent sans remboursement des frais engagés.

ART. 6 : NEUTRALISATION

L'épreuve pourra être neutralisée si l'organisation le juge utile pour des raisons de sécurité.

ART. 7 : ORIENTATION SUR LE PARCOURS

Un road book vous sera remis individuellement lors du briefing. Ce road book vous indiquera les distances approximatives, la nature du terrain, la direction ainsi que les particularités du parcours. Une aide précieuse pour votre progression.

Un GPS portable fourni par vos soins sera obligatoire pour prendre le départ de la course. L'organisation vous transmettra les points GPS pour pouvoir progresser en toute sécurité.

ART. 8 : POSTES DE CONTRÔLE

Les postes de contrôle seront équitablement répartis tout au long du parcours. Ils serviront au pointage de la carte de contrôle, au ravitaillement en eau.

Une assistance médicale sera présente à chaque poste et aura pour mission d'assister, de soigner et d'arrêter un coureur défaillant.

ART. 9 : RAVITAILLEMENT EN EAU

Les ravitaillements en eau se feront au poste de contrôle, à raison de 4,5 litres par personne.

ART. 10 : ARRIVÉE

L'arrivée s'effectuera à Moreeb Hill.

Un chronométrateur relèvera le temps de chaque coureur.

ART. 11 : ABANDON

En cas d'abandon d'un des participants, il est impératif qu'il prévienne le poste de contrôle le plus proche en remettant au responsable du poste ses marques d'identification.

Le coureur restera en autosuffisance le temps de son rapatriement.

ART. 12 : L'ÉQUIPE

L'épreuve se court en équipe, ou individuellement. L'équipe devra être constituée de 3 coureurs minimum, le classement de l'équipe s'effectuera sur la moyenne du temps des 3 premiers arrivés. L'équipe finissant à 2 ne pourra être prise en compte dans le classement des équipes.

ART. 13 : ASSISTANCE MÉDICALE

Une équipe médicale choisie par l'organisation et composée d'infirmiers, médecins et/ou kinés, sera présente pendant toute la durée de l'épreuve.

Elle aura pour mission d'assister les concurrents pendant l'épreuve et sur le terrain. Elle pourra mettre hors course un concurrent qu'elle jugera inapte à continuer l'épreuve.

ART. 14 : ASSURANCES

Chaque concurrent participe en pleine connaissance des risques que le déroulement de cette compétition peut lui occasionner et dégage l'organisation de toute responsabilité en cas de défaillance physique ou accidentelle avant, durant ou après la course ou lors de son transfert.

Les coureurs sont invités à souscrire en amont de leur inscription une assurance annulation directement auprès des compagnies d'assurances.

LIWA CHALLENGE S.A.S.U. souscritra une assurance rapatriement pour les coureurs ayant opté pour le forfait TOTAL FLY.

ART. 15 : ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES DES CONCURRENTS

Les concurrents devront prévoir leurs besoins alimentaires pour 3,5 jours, soit : 1 500 calories jour x 4 = 6 000 calories obligatoires pour prendre le départ.

La quantité d'aliments ne pourra être réduite même si le concurrent pense finir en moins de 3,5 jours.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE :

- Un sac à dos
- Un sac de couchage ou duvet ou alu pack
- **Non admis** : drap de soie, sac à viande, drap sac.
- Un coupe-vent à la taille du coureur
- Une boussole
- Un GPS portable + piles de rechange
- Un briquet
- Un couteau, dimension minimum de la lame 5 cm
- Un antiseptique cutané
- Un miroir de signalisation de 6 cm de diamètre
- Des pastilles de sel

- Un sifflet
- 2 bidons d'une capacité de 750 ml chacun
- Une couverture de survie 2,20 ml x 1,40 ml
- Lampe frontale plus piles de rechange

MATÉRIEL FOURNI PAR L'ORGANISATION :

- Un Road book (à rendre après l'épreuve).

ART.16 : CONDITIONS CLIMATIQUES

La moyenne des conditions climatiques à cette période de l'année est de :

- 25° la journée
- 10° la nuit

ART.17 : INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription pour le Forfait **TOTAL FLY** sont de 2 290€ et comprennent :

- Le transport aérien (départ/retour à Paris)
- Le transport en bus
- Le bivouac au campement de Moreeb Hill
- Pension complète au campement
- L'eau minérale
- Une nuitée dans un hôtel à Abu Dhabi
- L'assurance rapatriement
- L'encadrement technique et médical
- La médaille, le tee-shirt et le DVD de la course

Le Forfait **NO FLY** est de 1590€ et comprend les mêmes prestations précitées **sauf le transport aérien et l'assurance rapatriement.**

Le Forfait **E.A.U.** est de 1290€ **pour les personnes justifiant d'une domiciliation émiratie** et comprend :

- Le bivouac au campement de Moreeb Hill
- Pension complète au campement
- L'eau minérale
- L'encadrement technique et médical
- La médaille, le tee-shirt et le DVD de la course

DOSSIER RÉSERVATION

- À envoyer avant le 30 novembre 2015.
- Formulaire d'engagement à remplir.
- Acompte de 750 euros.
- Photocopie du passeport valable au moins jusqu'en septembre 2016.
- 1 photo d'identité (avec votre nom au verso).

INSCRIPTION DÉFINITIVE

Solde des droits d'inscriptions à régler impérativement avant le 07/01/2016.

DOSSIER MÉDICAL

Un certificat médical vierge pourra être téléchargé sur notre site. Il devra être rempli par votre médecin en stipulant clairement votre aptitude à ce type d'épreuve. Un test d'effort de moins d'1 an devra nous parvenir au plus tard un

mois avant le départ pour vérification ou sur place. Seuls les originaux devront nous parvenir. Le contrôle administratif s'effectuera le 07 février 2016. Si les documents ne pouvaient être présentés aux contrôles, la mise hors course pourra être décidée sans remboursement des frais engagés.

LE VISA

Le visa d'entrée sera délivré à l'aéroport d'Abu Dhabi pour les ressortissants de l'espace Schengen.

RÈGLEMENT

Nous retourner le règlement de l'épreuve avec la mention **"lu et approuvé"** suivie de votre signature.

ART.18 : ANNULATION D'ENGAGEMENT

La demande d'annulation doit être formulée par lettre recommandée auprès de l'organisation afin d'éviter toute contestation.

- Jusqu'au 30 novembre 2015, 100 euros seront retenus.
- Du 1^{er} décembre 2015 au 15 janvier 2016, 50% de l'engagement sera retenu du montant global.

Toute annulation s'effectuant après le 15 janvier minuit ne sera plus remboursée.

ART.19 : DROIT À L'IMAGE

LIWA CHALLENGE S.A.S.U. se réserve le droit à l'image de l'épreuve. Aucun autre projet de reportage photo ou vidéo ne pourra être envisagé sans l'accord express de l'organisation.

Les participants acceptent par leur engagement à l'épreuve l'utilisation de leurs images individuelles ou collectives et de leur nom par LIWA CHALLENGE S.A.S.U. pour ce qui concerne de près ou de loin le LIWA CHALLENGE.

ART. 20 : SPONSORING

Les dossards seront mis en place suivant les directives de l'organisation et les sponsors ne seront en aucun cas cachés.

ART. 21 : PENALITÉS ou HORS COURSE

Un nombre déterminé de dossards sera tiré au sort avant la course, ils feront l'objet de vérification de matériel pendant la course ou à l'arrivée.

- Tout contrôle ne répondant pas au règlement signé sera pénalisé de 5 heures.
- Toute personne n'ayant pas validé sa carte à une balise sera pénalisée de 5 heures.
- Toute personne n'ayant pas validé sa carte à un PC sera mise hors course.
- Toute personne devant recevoir de la nourriture à un PC pour sa subsistance sera pénalisée de 5 heures.
- Toute personne devant être perfusée pour sa sécurité sera mise hors course après avis médical.
- L'arrêt de la course sera prononcé au bout de 80 heures.

ART.22 : LIWA CHALLENGE S.A.S.U.

L'organisation se réserve le droit de modifier :
L'heure ou le jour de départ ou une partie du parcours suite à un événement indépendant de sa volonté ou motivé par la sécurité des participants.
 L'organisation se réserve le droit de modifier le règlement si elle le juge utile, les coureurs seront avertis et valideront les modifications.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :

Prénom et nom :

Date : | | | | | | | | | |